

Olivier Grenouilleau

LA TRAITE DES NOIRS

*Quatrième édition mise à jour
12^e mille*

*Que
sais-je?*

À lire également en *Que sais-je ?*

COLLECTION FONDÉE PAR PAUL ANGOULVENT

Farid Ameer, *La Guerre de Sécession*, n° 914.
Marcel Dorigny, *Les Abolitions de l'esclavage*, n° 4098.
Nicolas Bancel, *Le Postcolonialisme*, n° 4152.
Edhem Eldem, *L'Empire ottoman*, n° 4226.
Yvan Combeau, *Histoire de la Réunion*, n° 4229.
Sonia Le Gouriellec, *Géopolitique de l'Afrique*, n° 4234.

Ce livre ne peut être reproduit ni utilisé à des fins
d'entraînement de systèmes d'intelligence artificielle.

La fouille de textes et de données est interdite
conformément à l'article 4(3) de la Directive (UE) 2019/790.

ISBN 978-2-7154-3916-0
ISSN 0768-0066

Dépôt légal – 1^{re} édition : 1997
4^e édition mise à jour : 2026, mai

© Que sais-je ?/Presses Universitaires de France, 2026
5, allée de la 2^e DB, 75015 Paris

Introduction

Ce n'est qu'à partir de la seconde moitié des années 1960 que des scientifiques, surtout anglosaxons, ont commencé à s'attacher véritablement à l'étude de la traite des Noirs. Depuis, les recherches se sont multipliées, en Europe, en Amérique et en Afrique, au sein des trois continents impliqués dans le trafic négrier. Plusieurs milliers de titres, parmi lesquels de très nombreux articles, existent maintenant sur la question. Mais, alors qu'« honnêtes hommes » et non spécialistes estiment souvent tout connaître sur le sujet, des mythes et des légendes persistent, pendant que d'épaisses brumes continuent d'obscurcir nombre d'aspects essentiels. Même en langue anglaise, les ouvrages d'ensemble sont rares, thématiques, et presque toujours partiels¹. Ils s'intéressent le plus souvent à l'histoire de la traite atlantique et à l'essor du mouvement abolitionniste.

Les raisons de ce paradoxe – une histoire en plein essor mais mal connue et mal reconnue – sont nombreuses. Elles tiennent au discrédit qui pèse longtemps sur l'histoire coloniale, à l'existence d'un tabou négrier qu'il ne faut cependant pas exagérer, aux difficultés inhérentes à l'écriture d'une histoire dépassant tous les clivages habituels, qu'ils soient temporels (sa durée s'étale sur plus d'un millénaire), spatiaux (trois continents sont concernés),

1. Les synthèses en langue française se résument essentiellement à : S. Daget, F. Renault, *Les Traites négrières en Afrique*, Paris, 1985 ; O. Grenouilleau, *Les Traites négrières. Essai d'histoire globale*, Paris, 2005.

thématiques (économie, politique, culture... sont tour à tour imbriquées). Globale, « monstrueuse », par ses dimensions comme par son objet, l'histoire de la traite se trouve écartelée en de nombreux sous-ensembles dont il est difficile de maîtriser la totalité. À ces raisons, dont la liste n'est pas limitative, s'ajoutent des facteurs propres au monde des historiens travaillant sur la question : l'histoire négrière n'a pas été suffisamment reliée à d'autres grands axes de la recherche historique. Marginalisée du fait d'une substance peut-être trop riche, de tabous culturels et de présupposés idéologiques, elle l'est également parce qu'elle n'a pas su sortir du ghetto dans lequel, parfois, elle s'est elle-même en partie enfermée.

D'où l'intérêt de dépasser le stade de la monographie, de l'analyse statistique ou thématique (même si, en ces domaines, il reste et restera toujours beaucoup à faire), de délaissier un peu ce qui nous est maintenant le moins mal connu – l'histoire de la traite et de ses modalités pratiques –, pour nous intéresser, en amont et en aval, à ses implications et à ses conséquences, en bref à la place et au rôle de la traite dans l'Histoire. Cela permet d'explicitier le choix de mes objectifs : réaliser une synthèse abondant, même très succinctement, l'essentiel de ce qui se rapporte au thème de la traite des Noirs ; replacer son histoire dans une perspective globale afin qu'elle ne soit pas simplement considérée comme l'un des mauvais rejets de la grande famille des sciences historiques. La réalisation de ce projet passe par un plan en deux grandes parties : l'histoire de la traite, la traite dans l'Histoire. Synthèse des travaux existants, la première s'attachera à prendre du recul par rapport aux faits proprement dits. Elle tentera de mettre l'accent sur des aspects connus des spécialistes mais généralement peu reliés et développés, comme l'étude des différentes traites européennes. La seconde partie, peut-être plus novatrice dans sa conception, discutera de la portée et des conséquences du phénomène négrier. Partout, chaque fois que cela sera possible, l'on essaiera de voir en quoi

il peut s'inscrire dans de plus larges perspectives, qu'il se contente d'accompagner, de refléter, de révéler, ou bien d'être à l'origine d'évolutions plus générales.

Cela ne sera pas toujours facile car le sujet est controversé, la production énorme et dispersée. Aussi, dépasser le stade du constat obligera parfois à procéder par hypothèses, à mettre l'accent sur des domaines de la recherche peu explorés, à tenter la synthèse la plus juste, la plus logique ou la plus crédible de travaux plus ou moins contradictoires. Ce faisant, en tentant de me détacher des *a priori* qui souvent l'étouffent, j'espère au moins contribuer à mieux faire connaître un phénomène historique qui est loin d'être mineur. Car tendre à la clarté, à l'objectivité, travailler à replacer leur histoire dans un contexte plus large, c'est, d'une certaine manière, rendre hommage aux millions de victimes de « *l'infâme trafic* » nommé traite des Noirs.

PREMIÈRE PARTIE

L'histoire de la traite

CHAPITRE PREMIER

« L'invention de la traite », l'Islam, l'Afrique

La traite n'est pas l'esclavage, historiens et spécialistes le savent, qui travaillent tous sur l'un ou l'autre de ces thèmes, rarement sur les deux à la fois. Entre les deux phénomènes existent cependant une série d'interactions qu'il nous faudra, ici ou là, soulever au cours de cet ouvrage. L'une des principales tient au débat sur les origines du trafic négrier. Certains estiment qu'il fut introduit de l'extérieur, du fait de pressions croissantes exercées par des sociétés étrangères à l'Afrique noire. On pense alors immédiatement à l'Occident, et l'on a tort. La traite atlantique, la plus « célèbre » et la moins mal connue des traites d'exportation, ne se développe vraiment qu'à partir du XVII^e siècle, près de mille ans après l'essor des traites orientales et transsahariennes qui alimentèrent le monde musulman, furent plus précoces et plus durables qu'elle, et jouèrent, du point de vue quantitatif, un rôle plus important que le sien. D'autres interprètent la traite comme le résultat d'évolutions internes, propres à l'Afrique subsaharienne. Certains, enfin, se rapprochant sans doute plus de la vérité, préfèrent voir une conjonction des deux phénomènes, dans des proportions et selon des modalités qui sont, et resteront sans doute, en grande partie obscures¹.

1. Sur ces points, voir aussi p. 107-114. Pour l'heure, j'utilise essentiellement les travaux de F. Renault : S. Daget, F. Renault, *Les Traités négrières en Afrique*, op. cit. ; F. Renault, *La Traite des Noirs au Proche-Orient médiéval, VI^e-XIV^e siècles*, Paris, 1989 ; « Problèmes de recherche sur la traite transsaharienne et orientale en Afrique », in S. Daget (éd.), *De la traite à l'esclavage*, t. I, Nantes-Paris, 1985, p. 37-53 ; « Essai de synthèse sur la

I. – Les débuts de l'Islam et « l'invention » de la traite

1. **Les origines lointaines.** – Si les origines de la traite se perdent dans la nuit des temps, l'on sait cependant que l'Égypte pharaonique (sans doute la grande « initiatrice » en ce domaine) utilisa des captifs noirs, au moins dès le III^e millénaire, et sans doute de manière plus importante à partir du Nouvel Empire (1580-1085 av. J.-C.). Ils figurent alors dans l'armée, sont affectés à l'extraction et au transport des monolithes, ou bien servent comme domestiques. Mais, sans doute relativement peu nombreux car le travail servile n'est pas un trait essentiel de l'économie égyptienne, ils sont dispersés à plusieurs échelons de la société. Limité, donc, ce type d'esclavage semble en outre être rythmé par les phases d'expansion et de recul de la puissance égyptienne à partir du Nil, ce grand axe de pénétration vers le sud facilitant opérations militaires et échanges commerciaux. Ajoutons que le statut des captifs venus de Nubie (ou, en plus faibles proportions, du Darfour et de Somalie) est assez ambigu. Pouvant faire l'objet de contrats de vente, d'achat, de location ou de prêt, et donc devenir les éléments d'un commerce entre propriétaires privés, ils sont aussi à l'origine d'une XXV^e Dynastie, dite soudanaise, qui présida pendant soixante-dix ans aux destinées de l'Égypte (VIII^e-VII^e siècles), les « esclaves » devenant alors les maîtres.

M. Finley a montré que dans l'Athènes du V^e siècle avant notre ère, l'esclave était un rouage essentiel au fonctionnement d'une démocratie réservée à un nombre restreint de citoyens. Parmi les nombreux captifs utilisés comme domestiques à la ville, parmi ceux qui étaient abrutis par la dure exploitation des gisements de plomb argentifère du massif du Laurion, figuraient des « Égyptiens », et, sans doute, un

traite transsaharienne et orientale des esclaves en Afrique », in *La Dernière Traite*, Paris, 1994, p. 23-44.